

## PORT ; GARE D'EAU (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or  
Longvic  
brief 57 du versant Saône

Dossier IA21003804 réalisé en 2008 revu en 2011  
Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



### Historique

Réalisé par Gaston Esmiol et la DDE, le port a été aménagé dans les années 1970 quand la ville de Dijon, le département et la chambre de commerce décident le transfert des installations portuaires dijonnaises à Longvic. La 1ère péniche (Orphée) y entre le 21 sept. 1976 (Bazin Jean-François, "Le Port du canal à Dijon, ou le quartier réinventé". Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, t. 128, 1987-1988, p. 165-176 et Le tout Dijon, Dijon, Cléa, 2003, p. 740).

**Période(s) principale(s) :** 4e quart 20e siècle

**Dates :** 1976 (daté par travaux historiques)

### Description

Le port s'étend sur 5 ha et comporte une darse de 100 m, un quai de 540 m, un bassin de retournement et plusieurs autres équipements.

### Sources documentaires

#### Bibliographie

- BAZIN, Jean-François. **Le Port du canal à Dijon, ou le quartier réinventé. Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, t. 128, 1987-1988.**  
BAZIN, Jean-François. Le Port du canal à Dijon, ou le quartier réinventé. Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, t. 128, 1987-1988.
- Bazin, Jean-François. **Le tout Dijon. 2003.**  
Bazin, Jean-François. Le tout Dijon. Dijon : Editions Cléa, 2003. 966 p. : ill. ; 23 cm.

### Informations complémentaires

**Thématiques :** canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton :** Bourgogne

**Hydrographie :** canal de Bourgogne

**Dénomination :** port, gare d'eau

**Parties constitutantes non étudiées :** bassin de port, quai, berge aménagée, darse

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'aval.**

21, Longvic, lieudit : bief 57 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112102975NUC4A

Date : 2011

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine